

AVIS DE CONVOCATION – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021

Quoi : Assemblée générale annuelle de l'Association forestière des deux rives
Quand : Mardi 23 novembre 2021 à 18 h
Où : En ligne

Bonjour,

Vous êtes cordialement invité.e à l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association forestière des deux rives (AF2R) qui aura lieu en ligne le mardi 23 novembre à 18 h. L'AGA vise à présenter publiquement les actions réalisées par l'AF2R, ainsi que ses orientations. L'assemblée est ouverte à la fois aux membres et aux non-membres. Vous trouverez les projets d'ordre du jour à la page suivante et de procès-verbal de la dernière assemblée en [téléchargement ici](#).

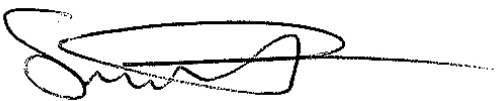
Il y aura élection de sept postes au conseil d'administration (CA), dont cinq sont occupés par des administrateurs sortants et deux sont vacants. Les membres en règle qui désirent poser leur candidature à un poste au CA pourront le faire avant, à l'aide de ce [bulletin de candidature](#), ou lors de l'AGA. Toute candidature doit être proposée par un membre et appuyée par un membre différent, autre que le candidat lui-même. En l'absence du candidat à l'AGA, celui-ci doit avoir manifesté son intention par écrit.

En fin d'assemblée, nous aurons le plaisir de vous présenter une visioconférence sur l'aménagement de haies brise-vent en milieu agricole prononcée par M^{me} Emmanuelle Boulfroy, M.Sc., chargée de projet en écologie forestière appliquée et agroforesterie au Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy inc. (CERFO). Durant cette présentation, vous en apprendrez davantage sur ce type de plantation de plus en plus pratiquée par l'AF2R, ainsi que ses avantages et bienfaits, notamment pour les producteurs agricoles, l'environnement, la faune, les pollinisateurs, le voisinage et les utilisateurs des routes à proximité.

L'assemblée générale annuelle et la visioconférence se dérouleront sur la plateforme Zoom. **L'inscription est obligatoire et vous permettra de recevoir le lien de connexion sécurisé** (notez qu'il n'est pas requis de posséder un compte Zoom).

[Inscrivez-vous gratuitement ici >](#)

Au plaisir de vous y rencontrer virtuellement,



Simon Thibault, bio., M.Sc.
Président



Julie Molard, bio., M. Sc.
Directrice générale

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021
ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES**

Mardi 23 novembre 2021 à 18 h
En ligne

- | | |
|---------|---|
| 18 h 00 | 1- Mot de bienvenue |
| | 2- Désignation d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée |
| | 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| | 4- Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée du 24 novembre 2020 |
| 18 h 10 | 5- Présentation du rapport annuel 2020-2021 |
| | - Rapport financier |
| | - Nomination d'un comptable agréé pour la mission d'examen |
| | - Rapport d'activités |
| 18 h 35 | 6- Propositions du conseil d'administration |
| | - Ratification des amendements aux règlements généraux |
| | - Budget prévisionnel annuel |
| | - Plan d'action annuel |
| 18 h 50 | 7- Élection des membres du conseil d'administration |
| | - Désignation d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection |
| | - Rappel des procédures d'élection |
| | - Mises en candidatures et élection |
| | - Clôture de l'élection |
| 19 h 00 | 8- Clôture de l'assemblée et pause |
| 19 h 15 | 9- Visioconférence sur l'aménagement de haies brise-vent en milieu agricole par M ^{me} Emmanuelle Boulfroy, M.Sc., chargée de projet en écologie forestière appliquée et agroforesterie au CERFO |
| 20 h 00 | 10- Fin de la visioconférence |